

PARCOURS DE M2 : URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE / INTERNATIONAL URBAN PLANNING AND STUDIES

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales, Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. (Il accueille des étudiants du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation).

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiants y acquièrent des compétences et savoir-faire professionnels orientés vers les structures, politiques et projets internationaux. Ce parcours valorise la mobilité : stage au semestre 2 à l'étranger.

Les principales compétences visées par la formation sont les suivantes : Savoir réaliser des diagnostics, observations, études à l'échelle des métropoles mondialisées ; Savoir faire du montage, gestion et suivi-évaluation de projets urbains intégrés sur financements internationaux ; Savoir animer des réseaux internationaux ; Connaître les financements, procédures et politiques d'échelle européenne et mondiale ; Etre en capacité de développer une analyse critique des projets à l'international et des modèles qui circulent ; Savoir s'adapter à un contexte étranger et travailler en groupe dans un contexte multiculturel et pluridisciplinaire ; Pouvoir communiquer et travailler dans un contexte anglophone.

Admission et procédure de candidature

La procédure d'admission en Master 2 est organisée à l'échelle de la Mention Urbanisme et aménagement de l'École d'Urbanisme de Paris. Les étudiants doivent formuler 2 à 3 vœux de parcours dans leur dossier de candidature (dossier à télécharger sur le site www.eup.fr à partir de mars 2015) : leur admission sera conditionnée au nombre de places offertes dans chacun des parcours du M2 et à l'adéquation de leur dossier aux objectifs et prérequis du parcours. Capacité d'accueil du parcours : 40 places (20 places pour l'option Europe et 20 places pour l'option pays du Sud). L'acceptation dans l'option Urban regeneration and city planning requiert un niveau d'anglais (toefl=80, IELTS équivalent Cambridge Certificate (good level) ou un an dans une université anglophone avec rendu de travaux écrits).

Organisation

Le parcours est organisé en 2 semestres et comporte 500 h de formation. Le cursus est construit autour d'un tronc commun de cours en anglais et d'activités spécifiques (1 jour par semaine), mais également de deux options correspondant à deux types d'espaces internationaux: l'Europe et les villes des Suds/pays émergents. Chaque option propose des enseignements qui lui sont propres et un travail en atelier.

Un cursus orienté vers la recherche est également possible en S4 en lieu et place du semestre classique du parcours. Un stage à l'étranger est obligatoire pour l'option sud en S4. Le S4 peut se faire en mobilité pour l'option Europe.

PREMIER SEMESTRE (S1)				
UE 1 – <i>Urban studies in a globalized world</i>	UE 2a – Option <i>Urbanisme et villes des Suds</i>	UE 2b – Option <i>Urban regeneration and city planning in Europe</i>	UE 3 – <i>Atelier</i>	UE 4 – <i>Activités communes de la mention</i>
2 EC obligatoires	4 EC Obligatoires	4 EC obligatoires	1 EC obligatoire	1 EC obligatoire au choix
DEUXIÈME SEMESTRE (S2)				
UE 5 – <i>Urban planning in a globalized world</i>	UE 6a – Option <i>Urbanisme et villes des Suds</i>	UE 7a – Option <i>Urbanisme et villes du Sud : stage et mémoire</i>	UE 6b et 7b – Option <i>Urban regeneration and city planning in Europe</i>	UE 8 – <i>Activités communes de la mention</i>
2EC obligatoires	4 EC Obligatoires	7 EC obligatoires	2 EC obligatoires mais contenu variable selon mobilité ou pas	1 EC obligatoire au choix

UE : Unité d'enseignement ; EC : élément constitutif (module d'enseignement)

OFFRE PÉDAGOGIQUE

UE1 - Urban studies in a globalized world

Cities, emerging issues and challenges; Working in an intercultural environment.

Option : Urbanisme et villes des Suds

UE 2a : Enjeux thématiques urbains au Sud 1 : Planification urbaine, projet et stratégie ; méthodes, outils et pratique de l'expertise, services urbains. Développement économique et émergence.

Option: Urban regeneration and city planning in Europe

UE2b : Thematic issues in Europe : City plans and urban projects; Segregation, minorities and urban regeneration; European policies and environmental issues. Metropolitan governance, Economic issues and territorial development.

UE3 : Atelier professionnalisant

L'atelier est organisé dans le cadre de chacune des options.

UE 4 et 9 - Activités communes de la mention

Une activité à choisir parmi plusieurs offres : réalisation d'une exposition, d'un documentaire, organisation d'un cycle de conférences, de journées découvertes, l'analyse de l'actualité de l'année... Une semaine en début de S3 et une semaine en fin de S4 avec des temps de réflexion / réalisation entre les deux.

UE 5 – Urban planning in a globalized world

Urban planning and policies; international comparison, practices and research in urban planning

Option : Urbanisme et villes des Suds.

UE6a : Enjeux thématiques urbains au Sud 2 : Informel, foncier et habitat ; Ville, environnement et développement durable ; transport et mobilité , Gouvernance et territoire de l'action ;

UE7a : Stage, mémoire et SIG

Option : Urban regeneration and city planning in Europe

UE6b : Thematic courses: Urban crisis and strategies; Creative cities; Environmental issues; Margins and peripheries in Europe, inclusive and innovative urban planning, policies and politics, international week.

UE7b : Planning studio in Europe (Hamburg, Milan) **or internship in Paris**

Or Semester in Milan/Hamburg : choice of courses

Insertion professionnelle

Cette formation recouvre les différentes strates de compétences en urbanisme (stratégie, planification, projet, programmation, gestion, évaluation). Les débouchés professionnels couvrent une large palette de métiers et compétences : AMO, maîtrise d'ouvrage, médiation, projets intégrés... Des débouchés spécifiques sont également identifiables à l'international :

- Au Sud : demandes des bureaux d'études, coopérations de collectivités locales, bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (AFD, Banque mondiale, GIZ, Nations-Unies), entreprises de services urbains, réseaux associatifs internationaux (ONG, solidarité internationale).
- En Europe : bureaux d'études internationaux, Commission Européenne, agences européennes, assistance aux collectivités locales dans le montage de projets européens.

Modalités de contrôle des connaissances

Le Master applique un régime de contrôle continu dont les modalités sont précisées pour chaque enseignement.

Responsables

Christine Lelevrier : lelevrier@u-pec.fr et Armelle Choplin : armelle.choplin@univ-paris-est.fr

Equipe pédagogique

J. Aldhuy, F. Ballif, N. Baron, E. Barrau, A. Choplin, C. Cuny, A. Delpirou, M. Dikeç, J.F Doulet, S. Guelton, G. Hubert, E. Huybrechts, S. Jaglin, C. C. Larrue, C. Lefevre, C. Lelevrier J. Monnet, Orillard, J.-F. Steck, E. Vivant.

Pour en savoir plus

Béatrice Perruchot : beatrice.perruchot@u-pec.fr - tél. : 01 71 40 80 40

Samia El Mars : samia.elmars@u-pem.fr - tél. : 01 71 40 80 60
